

# CikEla

**Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°42, Février 2010**



**Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali**

## SOMMAIRE

- De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : La Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou et le Programme d'Appui au Développement Economique de la zone Office du Niger (PADON) ;
- E-REGULATION : Un guide étape par étape des Procédures d'investissement au Mali.

## De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : la CRA de Ségou et le PADON

Dans sa précédente édition, votre bulletin CikEla a présenté le 1<sup>er</sup> numéro d'une série de trois articles intitulés « De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture » et le cas de la CRA de Koulikoro (2<sup>ème</sup> région administrative du pays) qui assure la maîtrise d'ouvrage du Programme d'Appui au Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK).

La présente édition traite de celui de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du volet Appui à la mise en valeur agricole (AMVA) du Programme d'Appui au Développement Economique de la zone Office du Niger (PADON).

### Contexte :

Les différents Partenaires Techniques et Financiers inscrivent leurs interventions en harmonie avec la consolidation du cadre institutionnel d'intervention dans la zone Office du Niger (ON), en adéquation avec le Schéma Directeur pour le Développement de la Zone et la Loi d'Orientation Agricole.

Dans ce contexte, l'Office du Niger joue un rôle central dans la mise en œuvre d'une politique de

gestion efficace et efficiente du réseau hydraulique, de maintenance de certaines infrastructures d'une part et d'autre part dans la promotion et la responsabilisation des organisations de producteurs pour une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et la durabilité du système de production.

Le Décret de Gérance spécifie la responsabilité de l'Office du Niger dans l'attribution et la gestion du foncier. Il relève de la responsabilité des exploitants agricoles et de leurs organisations la mise en valeur des aménagements (de la production à la commercialisation).

### Les objectifs du PADON

Le PADON a pour objectifs :

- ✓ d'améliorer le service de l'eau et la gestion des aménagements, dans la perspective de leur extension,
- ✓ d'améliorer les conditions de leur mise en valeur, en sécurisant l'environnement technique et économique de l'agriculture
- ✓ et de renforcer le pilotage du développement de la zone de l'Office du Niger.

### Source de financement et durée du PADON

Le PADON a un budget de 10 millions d'euros financé par l'Agence Française de Développement. La convention de financement a été signée en mai 2006 et le volet AMVA a démarré ses activités au cours du dernier trimestre de la même année. Suite à la prolongation de la date limite de versement des fonds, il prendra fin en mars 2011.



## **Dispositif institutionnel du programme**

Le PADON est articulé autour de trois (3) volets, respectivement en fonction de ses trois objectifs. Il s'agit de :

- Volet d'appui à l'amélioration de la gestion du service de l'eau à l'ON (AGESE) doit assurer la réhabilitation du canal Rétail et des aménagements du Rétail IV. Ce volet comprend également des appuis institutionnels à l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau (renforcement des OERT à travers la formation et la mise en place d'un module test, formation des cadres de l'Office en charge de la gestion de l'eau).
- Volet Appui à la mise en valeur agricole des aménagements (AMVA) destiné à sécuriser l'environnement technique et économique des productions agricoles. Ces appuis, fournis à travers la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CRA), visent en particulier à accompagner l'organisation, la structuration et la professionnalisation de la société rurale.
- Volet Appui au pilotage du développement rattaché au ministère de l'Agriculture, maître d'ouvrage, destiné à améliorer les capacités de prospection, de suivi et d'évaluation concertés du développement de la zone de l'Office du Niger par les différents acteurs concernés.

## **Quelques résultats tangibles /impacts**

### **Au titre des investissements :**

Avec l'appui du PADON, les investissements ont porté sur :

- La construction d'un nouveau bâtiment de 3 salles, abritant les services de la comptabilité et de l'information/communication ;
- La réhabilitation du bâtiment principal, de même que la salle de réunion d'une capacité de 50 places ;
- L'installation d'un réseau wifi et la connexion Internet ;
- L'acquisition de deux photocopieurs, de six imprimantes dont une en couleur.

Aujourd'hui, chaque cadre de la CRA dispose d'un ordinateur.

Ces investissements ont permis à la CRA d'améliorer sa visibilité et de jouer efficacement ses missions de représentation et d'intervention.

### **Au titre du fonctionnement courant :**

Le PADON a permis à la CRA d'améliorer son fonctionnement courant et de réaliser ses missions d'appui/conseil et de supervision des activités de ses démembrés locaux de Macina et de Niono, celles de ses opérateurs Faranfasi so et Nyèta conseils et des prestataires accompagnant les organisations professionnelles agricoles promotrices de projets d'innovation.

### **Au titre des activités institutionnelles :**

La CRA tient régulièrement ses sessions consulaires, soit 2 sessions ordinaires par an. Des sessions extraordinaires sont tenues au besoin. Depuis 2008, les 3 commissions de travail de la CRA, à savoir la commission financement, la commission promotion et modernisation de l'Agriculture et la commission foncier et décentralisation se réunissent 2 fois par an.

Ces réunions ont contribué à l'identification des thèmes de formation des élus et des cadres, à la finalisation des méthodes et outils pour l'enregistrement des exploitations Agricoles, à l'organisation d'une émission à la radio sur la gestion des conflits (diminution du nombre de conflits de 43 à 10 respectivement de 2008 à 2009), à la préparation d'un atelier sur le financement rural et à l'organisation d'un voyage d'échanges d'expériences au Burkina Faso sur les établissements de gestion de fonds de garantie.

Pour appuyer la CRA dans la gestion du fonds d'innovation, un groupe de travail ad hoc a été mis en place.

### **Au titre des activités de concertation en vue de dégager des stratégies pour un développement durable :**

Au bénéfice des acquis des commissions et groupes de travail, la CRA a largement augmenté la représentation de la profession dans les organes d'administration et de gestion des institutions partenaires. A ce titre, la CRA est membre statutaire du comité régional d'analyse et d'approbation des projets du PACR, du PCDA et de l'APEJ.

Elle entretient des rapports étroits de partenariat avec le PASSIP, le PACT, la CR/ONG, les ONG ALPHALOG, Sahel ECO, etc...

En outre, la CRA est parvenue à instaurer un climat de confiance, de travail et de concertation d'abord entre les producteurs de la zone mais aussi et surtout avec les autres acteurs économiques. Les principales concertations ont porté sur le financement rural, la mécanisation Agricoles, la problématique des Organisations Professionnelles Agricoles.

## **Au titre du développement des services envers ses ressortissants et les autres acteurs impliqués dans le développement Agricole de sa région**

### **Information et communication :**

La CRA a mis en place un dispositif d'information et de communication à travers :

- La base de données des Organisations Professionnelles Agricoles, avec 1 157 organisations répertoriées dans le cadre du PASAOP et 300 dans le cadre du PADON ;
- La diffusion de plus de 5000 exemplaires de notes de conseils et de notes de saison sur des thèmes aussi variés que la riziculture, l'élevage, la pisciculture associée à l'aviculture, le maraîchage, la protection des cultures ;
- La diffusion de plus de 15 types dépliants sur les OPA, le fonds d'innovation paysanne, le pilote d'enregistrement ;
- La publication régulière d'un bulletin trimestriel d'information, CRA – Info  
En perspective, la CRA envisage la mise en place d'une bibliothèque numérique.

### **Approvisionnement en engrais :**

La CRA travaille au renforcement et à l'élargissement de la Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais (CCAIE) existant sur la zone Office du Niger et pilotée par des élus consulaires, en lui accordant un appui technique et financier. Les résultats obtenus depuis 2 campagnes sont positifs et la CCAIE est citée au niveau national comme une référence en matière d'organisation paysanne.

La quantité d'engrais livrée au cours de la campagne Agricole 2009/2010 est de 15 551 tonnes contre 13 556 pour la campagne 2008/2009, soit une augmentation de 15%. Elle a toujours obtenu, à l'occasion des appels d'offres, de meilleurs prix comparativement aux organisations similaires connues au Mali.

### **Au titre de l'appui à la commercialisation :**

La CRA a mis en place un dispositif de suivi des stocks de riz paddy et de riz marchand commercialisables, en partenariat avec les principales organisations faitières de la zone Office du Niger (FCRMD, CAREC, SEXAGON, Faranfasi so, UCORIM) qui s'approprient à fournir près de 3000 tonnes de riz à l'OPAM.

## **Au titre de l'appui conseil et la formation :**

La CRA de Ségou à travers une convention exerce ses missions d'appui-conseils et de formation à travers la Fédération des Centres Faranfasi so en zone Office du Niger.

Les résultats atteints de 2006 à ce jour sont encourageants :

- Le nombre d'adhérents de la Fédération des Centres Faranfasi so est passé entre 2006 et fin 2009 de 103 à 129 pour les organisations de la classe 1, de 20 à 97 pour les groupements féminins et 20 à 31 pour les groupes de conseil à l'exploitation familiale ;
- Environ 167 millions de F CFA d'impayés aux institutions de financement entre 2006 et 2009 ont été apurés ;
- Les institutions de financement octroient environ 3 milliards de F CFA en zone Office du Niger comme crédit de campagne. Les adhérents de Faranfasi so bénéficient en moyenne de 30% de ce crédit qui est remboursé depuis 2007 à hauteur de 98% ;
- La réalisation de l'activité économique battage procure un résultat annuel moyen de 2,5 millions F CFA par OPA.

### **Au titre de l'appui à l'innovation :**

La CRA a tenu trois commissions de sélection des projets d'innovation en juin 2008, décembre 2008 et juillet 2009. Parmi les 49 projets reçus et étudiés par la commission, 6 projets ont été financés. Il s'agit de :

- Projet Pisciculture associée à l'aviculture ;
- Projet Test de variétés de riz performantes et tolérantes à la virose ;
- Projet Amélioration de la production laitière bovine des élevages traditionnels par la sélection à Noyau ouvert en zone ON ;
- Projet Commercialisation de riz sous label JEKAFEERE ;
- Projet de stockage et conservation de la paille de riz en zone Office ;
- Projet Application d'un schéma de gestion rationnelle des troupeaux d'élevage bovins en zone Office du Niger.

Le coût total de ces projets se chiffre à 63 309 285 F CFA.

**Source :** CRA de Ségou/PADON/ [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

# E-REGULATION : Un guide étape par étape des Procédures d'investissement au Mali.

Le mercredi 24 février 2010, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a participé à un atelier de sensibilisation sur le système d'information en ligne des procédures administratives liées à l'investissement au Mali du Projet E-regulation, [www.mali.e-regulations.org](http://www.mali.e-regulations.org)

E-regulations est un système d'information en ligne qui définit de façon transparente les procédures et les règles administratives applicables aux opérations d'investissement. Il a pour but l'amélioration de l'environnement des affaires et la promotion des investissements.

Le système répond à plusieurs objectifs:

1. faciliter les démarches des investisseurs potentiels grâce à une information claire et de qualité;
2. contribuer à l'amélioration du climat des affaires en renforçant la transparence administrative;
3. appuyer la réforme des administrations en identifiant les mesures de simplification potentielles;
4. soutenir les initiatives d'harmonisation législative au niveau régional et international.

Pour l'administration et pour le gouvernement, E-regulations permet de mieux connaître la pratique administrative telle qu'elle est perçue par les usagers. Le système facilite également le dialogue entre les nombreuses administrations impliquées dans le cycle de l'investissement. Les possibilités de simplification sont identifiées de façon simple et concertée. E-regulations contribue à créer les conditions d'un débat ouvert, solide et informé sur les réformes administratives à apporter.

Les informations présentées dans le système, dûment validées par les administrations concernées, offrent le cadre d'un dialogue serein et équilibré entre le public et les fonctionnaires. La transparence, la bonne gouvernance et le service aux usagers deviennent des principes-clés de l'appui aux investissements. En cas de difficulté ou de désaccord, l'utilisateur formule une plainte, traitée automatiquement, à destination de la plus haute autorité responsable.

Développé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED),

E-regulations est déjà opérationnel dans plusieurs pays (Colombie, Salvador, Ethiopie, Mali, Maroc, Guatemala, Nicaragua, Russie, Rwanda, Vietnam). Des discussions ont été lancées avec plusieurs autres gouvernements.

E-regulations est actuellement en cours d'installation au Mali grâce à un partenariat entre le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce, l'Agence pour la Promotion des Investissements (API MALI), le PNUD et l'appui financier du Gouvernement du Luxembourg. La première phase du projet (Installation) a été lancée en octobre 2009. La deuxième phase (autonomisation) devrait intervenir au second semestre 2010. La CNUCED assure la coordination technique des activités.

Ce système sera d'un apport capital pour orienter les procédures dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) pour la création d'entreprises Agricoles. La LOA prévoit deux types d'exploitations Agricoles : les exploitations Agricoles familiales et les entreprises Agricoles.



Page d'accueil de [www.mali.e-regulations.org](http://www.mali.e-regulations.org)

Le bulletin CikÉla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25  
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB** : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.